

République Française
DEPARTEMENT Isère
Commune de Gresse-en-Vercors

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2026-58

Séance du vendredi 26 juin 2026 à 18h

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 juin 2026, s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents : Rémi Goube, Frédéric Froment, Elisabeth Martin, Olivier Bridelance, Cloé Dimier, Bernadette Vallier, Frédéric Reumaux et Marc Algoud

Représentés : Michel-Pierre Pécoult par Frédéric Froment ; Julia Grassler par Olivier Bridelance; Caroline Sauer par Cloé Dimier .

Secrétaire : Frédéric Froment

2026-58- Validation de la MNT comme Mutuelle des agents de la Commune (protection santé et assurance statutaire) pour la période 2027-2032

Monsieur le Maire expose,

Interrogés par le Centre de Gestion en amont de l'appel d'offre que celui-ci devait lancer en vue du renouvellement du contrat groupe au profit des agents des collectivités locales au 1^{er} janvier 2027, le conseil municipal, par la délibération 2025-55 prise le 23 juin 2025, avait donné à l'unanimité mandat au CDG 38 pour le représenter et négocier en son nom avec les opérateurs candidats.

Les négociations menées par le CDG 38 ayant abouti au choix de la MNT comme opérateur pour la période 2027-2032, il revient désormais au conseil municipal de valider définitivement ce choix.

Monsieur le Maire propose donc au conseil d'entériner la décision prise par le CDG 38 à l'issue de la négociation menée.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le choix de la MNT comme mutuelle santé des agents de la commune pour la période 2027-2032.

Votants 11 Pour 11 Contre 0 Abstention(s) 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 26 juin 2026
Monsieur Rémi Goube
Maire

transmise à la préfecture le 28/06/2026

et affichée et publiée le 28/06/2026